

Climatique : comment évolue le marché français ?

En matériels de génie climatique, voici quelle a été l'évolution récente du marché français selon les toutes dernières statistiques de l'INSEE, encore provisoires :

INDICES DE PRIX DE PRODUCTION POUR LE MARCHÉ FRANÇAIS :

- Radiateurs et chaudières pour le chauffage central : 96,7 en mars 2014 (94,7 en mars 2013).

- Equipements aérauliques et frigorifiques : 111,8 en mars 2014 (114,5 en mars 2013).

- Matériel aéraulique : 100,7 en mars 2014 (103,7 en mars 2013).

INDICES DE CHIFFRE D'AFFAIRES CVS-CJO :

- Commerce de gros de fournitures pour plomberie et chauffage : 111,2 en février 2014 (107,1 en février 2013).

- Production et distribution de vapeur et d'air conditionné : 104,4 en février 2014 (129,6 en février 2013).

Rénovation thermique : comment encourager les particuliers à faire des travaux ?

Pour encourager les ménages à engager des travaux de rénovation énergétique, une récente étude de la fondation Fabrique Ecologique vient de proposer de doter les logements d'un « carnet de santé » numérique, qui, intégrant un volet énergétique avec audit, rassemblerait toutes les informations relatives, en particulier, à la performance énergétique et aux travaux d'entretien. Cela permettrait « une vision globale des types de travaux à entreprendre et de leurs coûts/bénéfices », estime l'étude. Des recommandations de travaux seraient faites aux particuliers et, pour chaque proposition de travaux, seraient mises en regard, notamment, une fourchette de prix et la valeur annuelle des économies d'énergie attendues. L'étude propose aussi de créer des « passerelles » entre ces « carnets de santé » et les systèmes d'information des énergéticiens. Autre proposition : lancer une marque grand public, unique, afin de « clarifier la lisibilité des professionnels, des produits, des diagnostics et des prêts ». Cette marque serait associée à une nouvelle façon de promouvoir la rénovation énergétique, plus « positive » : La communication ne doit pas se concentrer sur la promesse d'un temps de retour sur investissement court ou sur la culpabilité écologique, souligne l'étude. La filière doit changer son discours.

Pour porter cette marque, à laquelle serait associé un crédit d'impôt dédié, l'étude conseille de « s'appuyer sur des intermédiaires de confiance à la réputation localement établie », tels que : artisans locaux certifiés, bureaux d'études, GSB, etc. L'étude recommande également de « cibler commercialement sur des moments clés de la vie des ménages », par exemple un départ à la retraite. Elle propose, par ailleurs, que « des réserves financières soient constituées à destination de travaux énergétiques, alimentées par les propriétaires lors de chaque transaction immobilière ». La somme consignée serait fonction de l'investissement nécessaire pour permettre au logement de franchir une ou plusieurs classes énergétiques, ajoute l'étude. Elle augmenterait avec le temps. Dans le cas particulier des passoires thermiques, un mécanisme contraignant de rénovation serait mis en place. L'étude souligne, d'autre part, que, pour les particuliers, « la profusion et l'incohérence des informations disponibles, un déficit de confiance dans les professionnels et l'absence d'envie constituent les principaux freins » aux travaux de rénovation énergétique. Ni la conscience écologique, ni la promesse d'un retour sur investissement ne sont déterminantes dans le passage à l'acte, mais plutôt des considérations esthétiques, de bien-être, de confort, de gain de valeur patrimoniale et de baisse de mensualités, précise l'étude.

Qualibois : les fabricants rompent avec Qualit'EnR

Le SER (Syndicat des EnR), dont la commission chauffage au bois domestique regroupe essentiellement des fabricants, vient de démissionner de l'association Qualit'EnR, dont il était l'un des fondateurs. Il veut ainsi protester contre ce qu'il appelle la « partialité » de l'attribution de la qualification Qualibois. Le SER s'oppose au taux maximal de recours à la sous-traitance pour l'obtention de la qualification Qualibois : un installateur ne peut sous-traiter à un tiers, en effet, plus de 30% de l'activité du champ de la qualification. Au SER, on explique que ce seuil « suscite une totale incompréhension chez les professionnels », car il est « inadapté » à un marché caractérisé par sa saisonnalité. Au SER, on entend « s'attacher à ouvrir toute piste » permettant de proposer aux réseaux de vente traditionnels d'appareils de chauffage au bois une qualification RGE permettant de « ne pas privilégier un mode de distribution plutôt qu'un autre ». On dit aussi « envisager toute action juridique afin d'éviter des distorsions de concurrence reposant sur l'attribution partielle de signes de qualité ». A Qualit'EnR, on admet que la limite de sous-traitance empêche, en effet, certains adhérents du SER d'accéder à la qualification Qualibois. Et on dit avoir conscience des difficultés que cette limite peut générer pour la qualification de certaines structures commerciales, et ce sur le marché où une part importante des ventes est réalisée par des revendeurs dont l'activité principale n'est pas l'installation.

Chauffage : 60% de l'énergie consommée par le résidentiel-tertiaire

Un rapport du ministère de l'Energie vient d'indiquer que, en 2012, les secteurs résidentiel et tertiaire ont consommé 68,7 millions de tonnes équivalent pétrole (tep), soit 44% de la consommation finale d'énergie à usage énergétique en France. Les deux tiers ont été consommés dans le résidentiel, un tiers dans le tertiaire, précise le rapport. 60% de l'énergie consommée par le résidentiel-tertiaire a été consacré au chauffage, 25% à l'électricité spécifique (éclairage, climatisation...) et 15% aux autres usages, essentiellement ECS et cuisson. Après une hausse moyenne de 1,6% par an sur la période 1990-2001, la consommation d'énergie du résidentiel-tertiaire a ensuite plafonné : elle était en 2012 près de son niveau de 2001, malgré divers facteurs de hausse de la consommation : accroissement du parc des bâtiments, diffusion de nouveaux besoins à forte consommation tels que la climatisation. Cette stagnation de la consommation traduit donc une amélioration de la performance énergétique des bâtiments. Le rapport ajoute, en ce qui concerne les émissions de gaz à effet de serre du secteur résidentiel-tertiaire, que « la tendance de long terme depuis 1990 est une augmentation lente, voire une stabilisation ». Il indique aussi que la consommation finale d'énergie d'origine renouvelable a été, en 2012, de 22 millions de tep, principalement du fait du bois-énergie (43%). Entre 2005 et 2012, la production de chaleur renouvelable « a progressé modérément sous l'effet notamment des PAC et du bois-énergie », indique le rapport.